

COMPTE RENDU COMMISSION MEDICALE SAISON 2025-2026

COMPTE RENDU AG activité 2025-26

1°/ **Surveillance des compétitions** Régionale

Les systèmes de médicalisations sont très divers. Sur le territoire Midi Pyrénées, ce sont très souvent des postes de secours. Les « remontées » de l'accidentologie ne semble pas exploitable. Pour le territoire Languedoc-Roussillon, c'est soit un médecin, et assez souvent des paramédicaux connaissant le judo, pompiers judokas, voire secouristes. Il semble quasi impossible d'avoir une véritable idée de l'évolution de l'accidentologie induite par notre pratique ; les renseignements apportés par le système assurantiel sont sûrement partiels.

Nous avons un petit aperçu sur 5 compétitions : pour 1041 judokas, nous avons 0,48% de trauma sévères : essentiellement atteintes des membres supérieurs ; sur une étude plus ancienne (2015), c'était 0,67%. Pour les arrêts de compétitions, c'est 2,6%, pour 2015 : 3% des combattants. Sur cette petite étude les arrêts sont : 42% à cause d'atteintes des membres supérieurs (essentiellement le coude) et 42% par suite d'une commotion cérébrale. Il faut remarquer que bien souvent ces commotions sont sans suites, mais notre démarche de prudence avec un arrêt de compétition est cohérente car préventive. Concernant les interventions du médical, le pourcentage est moindre sur cette petite étude.

Au total, cette petite étude montrerait une moindre accidentologie.

Vu le nombre de combattants et de compétitions, nous ne sommes pas à l'abri d'accident majeur comme ce décès d'un jeune judoka, totalement imprévisible, mais toujours possible, comme dans la vie quotidienne.

2°/ **L'environnement des compétitions** : A priori, tous les lieux accueillant des compétitions disposent d'un défibrillateur dont la localisation est connue. Du matériel de nettoyage doit être à disposition. Il nous faut prévoir des plans d'accès pour le centre hospitalier ou la clinique de proximité si éventuellement le blessé le souhaite. 1 ou 2 tatamis doivent être à disposition pour examiner les judokas, avec éventuellement un paravent ?

3°/ Les **départements** de la Région : chacun a trouvé son organisation, les compétitions ont pu se dérouler en toute sécurité.

4°/ **Les Pôles de Montpellier et Toulouse**. Je n'ai pas eu de demandes particulières

5°/ Il n'y a plus de **commission médicale régionale, seulement un médecin fédéral**, je remercie les conseillers techniques, car c'est finalement eux qui vérifient pour chaque compétition l'infrastructure du médical.

7°/ **Pour la commission médicale nationale**, cela fait plusieurs années que les médecins régionaux ne se sont pas réunis, pourtant avec une visio, cela demeurerait tout à fait envisageable.

Un grand merci à toutes et tous, plus particulièrement à ceux qui encadrent les compétitions et animations.

Dr Guy DHOMS
Médecin régional